

Jean Binon, K. U. Leuven, Serge Verlinde, K. U. Leuven

# Le Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires

*Un projet de lexicographie pédagogique*

*ABSTRACT: L'objectif de cette contribution est de présenter un projet de réalisation d'un dictionnaire d'apprentissage du français des affaires (DAFA). Pourquoi les dictionnaires (généraux et spécialisés) existants sont-ils insatisfaisants du point de vue de l'utilisateur-apprenant? Existe-t-il des ouvrages qui remédient à ces lacunes? Avec quels principes doit-on tenir compte lors de la réalisation d'un dictionnaire d'apprentissage? Quel pourrait être l'apport d'un tel dictionnaire à la "Fachsprachenlexicographie" et à la lexicographie pédagogique? Quelles seraient les retombées du point de vue didactique de l'emploi du DAFA?*

## O. Préambule

En tant que professeur de français des affaires (FA) on est souvent frappé par les lacunes et les faiblesses des dictionnaires existants, par l'absence de dictionnaire de langue dans le domaine du français des affaires. Cette constatation nous a incités à formuler des propositions pour la réalisation d'un dictionnaire d'apprentissage du français des affaires (DAFA).

Dans un premier temps nous formulerons quelques réflexions sur les dictionnaires existants, considérés du point de vue de l'apprenant et non uniquement du point de vue de la matière (1.). Ensuite nous présenterons un certain nombre de pistes et de lignes de force que nous nous proposons de suivre en élaborant ce projet de dictionnaire d'apprentissage. Nous examinerons les répercussions de cette perspective didactique au niveau de la conception et de l'organisation de la macrostructure et de la microstructure (2.1.) en nous inspirant des tentatives de renouvellement émanant aussi bien de lexicologues et lexicographes français qu'étrangers (2.2.). Nous terminerons par la présentation du DAFA (3.) ainsi que de quelques extraits du dictionnaire en annexe.

## 1. Faiblesses et lacunes des dictionnaires existants

Les faiblesses et les lacunes des dictionnaires existants et surtout des dictionnaires spécialisés sont bien connus (cf. Moulin 1983, Vigner 1989, etc.). Récapitulons les principales:

- Ils s'intéressent davantage aux choses, aux idées et aux concepts; non aux mots et aux informations linguistiques en général.
- Il y a en outre un contraste entre une macrostructure très riche et une microstructure fort réduite, limitée à la partie explicative, à la description sémantique: définition et/ou équivalents.
- Comme les dictionnaires s'adressent généralement aux francophones, ils privilégient la fonction de décodage au détriment de la fonction d'encodage et d'apprentissage.

- Les dictionnaires négligent le plus souvent les relations syntagmatiques, paradigmatiques et pragmatiques.
- Si le classement alphabétique est bien commode lors de la consultation, il fait bien avouer qu'il est purement arbitraire et qu'il ne facilite ni l'apprentissage, ni la mémorisation.
- Pour le français des affaires, il n'existe que des dictionnaires encyclopédiques ou bilingues multilingues de traduction.
- Dans ces dictionnaires spécialisés, la part des catégories de mots autres que les substantifs est faible.

## 2. Vers une lexicographie d'apprentissage

### 2.1. Les "modèles"

Toutes langues (courantes) et tous domaines de spécialité confondus, on relève somme toute un nombre limité d'ouvrages qui vont plus loin que le dictionnaire traditionnel. Outre le "Cobuild" (Sinclair 1987) avec son large inventaire de phrases-exemples (authentiques), on distingue quelques dictionnaires (recents) qui accordent une place toute particulière aux collocations/contextes: le "Dictionnaire contextuel du français pour la géologie" de Descamps & al. (1976), "The BBI Combinatory dictionary of English" (Benson & al. 1986), le "Langenscheidts Kontextwörterbuch Französisch-Deutsch" (Ilgenfritz & al. 1989), le "Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain" (Mel'cuk & al. 1984 et 1988) et, pour terminer, le "Larousse Business" (Blériot & al. 1990) pour le FA.

Dans ce contexte vient également s'inscrire le projet Lexecon (Lexeminventar der französischen Wirtschaftssprache), c'est-à-dire la banque de données de Horst Wagner de l'Université de la Sarre, consacrée au FA (Wagner 1989).

### 2.2. Principes du DAFA

Comme le DAFA est un dictionnaire d'apprentissage qui s'adresse en premier lieu à un public pour qui le français constitue une langue étrangère (étudiants de l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire; hommes d'affaires), il faudra prendre en compte une série de facteurs directement liés à ce public.

Il importe de prendre en compte les apports des recherches récentes sur les processus d'acquisition du vocabulaire et sur les facteurs qui facilitent son apprentissage et sa mémorisation. De nombreuses publications ont révélé toute une série de facteurs déterminants: l'importance d'un contexte significatif, d'un 'pregnant semantic context' qui permette à l'apprenant d'inférer le sens et de relier le lexème en question à sa propre expérience, à ses connaissances du monde (Nagy & Herman 1987), l'utilité d'un enseignement systématique du vocabulaire, l'importance de proposer aux apprenants des matériaux significatifs, l'importance d'un 'ancrage cognitif', de stratégies appropriées, de la réactivation, etc. Un autre facteur capital, c'est l'organisation du vocabulaire qui facilite la mémorisation. En effet, le vocabulaire n'est pas un 'sac de mots' mais un ensemble structuré, même si c'est un "édifice complexe, à plusieurs étages et avec beaucoup de cases vides aux différents étages" (Coseriu 1975).

On notera que, tout en tenant compte de ces observations, les matériaux sont présentés avant tout afin de faciliter l'apprentissage du FA, et non pour répondre aux règles rigides de l'une ou l'autre théorie linguistique.

Parmi les principes de base pour la constitution du DAFA, on retiendra avant tout qu'il s'agit d'un dictionnaire onomasiologique. On notera en outre l'attention toute particulière portée aux possibilités combinatoires sur les axes paradigmatique et syntagmatique ainsi qu'aux dérivés. La qualité de l'encodage dépend de l'apport de collocations au sens strict ainsi que de combinaisons de mots plus larges (*déposer un préavis de grève* et la *pénétration des produits français sur le marché belge*). Comme les matériaux présentés ne se limitent pas à des mots isolés, le DAFA présente une utilité certaine dans le processus de compréhension de textes où la difficulté réside précisément dans la combinatoire particulière des mots.

La présentation systématique des dérivés doit attirer l'attention de l'apprenant sur des anomalies du type *licencier* → *le licenciement*; *embaucher* → \**l'embauchement*.

Il convient en outre de souligner les règles qui déterminent le choix d'une unité lexicale dans un système particulier: tel préférera parler d'un *réajustement monétaire*, tel autre d'une *déévaluation* en fonction de son statut.

Une autre idée directrice dans l'élaboration du DAFA, c'est la hiérarchisation des matériaux. Le taux de fréquence des termes ou la distinction hypéronymes-hyponymes sont autant de critères qui permettent d'opposer des unités lexicales utiles et moins utiles. Le DAFA constitue en outre un dictionnaire strictement monolingue (cf. Tomaszcyk 1981, cité dans Béjoint & Moulin 1987).

### 3. Elaboration du DAFA

Nous proposons en annexe un plan d'un article (Annexe 1) ainsi que quelques extraits du DAFA (Annexe 2). Les articles sont de type 'dictionnaire'. On notera la présence dans ces articles de mots qui, à première vue, peuvent paraître trop courants pour être retenus, mais qui, – et l'expérience le prouve – présentent beaucoup plus de problèmes pour les apprenants que les véritables termes techniques (la différence entre *ouvrier* et *travailleur*, ou les indications de fluctuations: *croissance*, *progression*). En ce qui concerne la microstructure, elle doit être conçue entièrement en fonction de l'apprenant. Parmi les particularités de la microstructure du DAFA on retiendra le fait que nous complons systématiquement les cases manquantes lors du regroupement morphosémantiques des dérivés:

(*grever)	faire grève	grève	gréviste
-----------	-------------	-------	----------

Les corrélés sont structurés au maximum, si possible sous forme 'associogrammes p. ex.:

terme générique:	réduction		
hyponymes:			
remise (f.)	escompte (m.)	ristourne (f.)	rabais (m.)
traits sémantiques pertinents (sèmes):			
quantité,	palement	remboursement	défaut,
importance	comptant	après	manque de
de la			conformité
commande			

Une remarque analogue vaut pour la présentation des collocations et des combinaisons de mots en général (cf. Annexe 2).

#### 4. Conclusions

Le DAFA s'inscrit dans la lignée des travaux en 'pedagogical lexicography' qu'Euralex s'efforce de stimuler. Le DAFA est avant tout centré sur l'usager-apprenant de FA (langue étrangère), ses besoins et ses processus d'apprentissage. L'attention portée à la problématique de l'encodage (organisation sémantique systématique, possibilités combinatoires des mots, éléments pragmatiques, etc.) et la prise en compte des stratégies de consultation doivent permettre à l'usager-apprenant de s'en servir pour apprendre. Le dictionnaire pourrait dès lors être intégré à part entière dans le processus d'acquisition d'une langue étrangère par son emploi p. ex. dans l'acquisition de stratégies de lecture, comme nous l'avons fait remarquer ci-dessus. On peut espérer arriver ainsi à mettre fin au compartimentage qui caractérise encore trop souvent l'enseignement du français, langue étrangère.

#### Bibliography

- BEJOINT, H. & A. MOULIN. (1987). "The place of the dictionary in an EFL programme". In: *The Dictionary and the Language Learner. Papers from the Euralex Seminar at the University of Leeds (1-3 April 1985)*. Ed. by A. Cowie. Max Niemeyer, Tübingen. (Lexicographica. Series Major).
- BENSON, M. & al. (1986). *The BBI Combinatory dictionary of English. A guide to word combinations*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.
- BLERIOT, J. & al. (1990). Larousse Business. Peter Collins/Larousse, Teddington/Paris.
- COSERIU, E. 1975. Vers une typologie des champs lexicaux. In: *Cahiers de lexicologie* 27. 31-51.
- DESCAMPS, J.L. & al. (1976). *Dictionnaire contextuel du français pour la géologie, Essai de classement d'un concordancier de français scientifique et étude critique*. 2 vol. Didier, Paris.
- ILGENFRITZ, P. & al. (1989). *Langenscheidts Kontextwörterbuch Französisch-Deutsch. Ein neues Wörterbuch zum Schreiben, Lernen, Formulieren*. Langenscheidt, Berlin.
- MEL'CUK, I. & al. (1984), (1988). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexicosemantiques I et II*. Les presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- MOULIN, A. (1983). *The LSP learner's lexicographical needs*. In: *Lexicography: Principles and Practice*. Ed. by R.R.K. Hartmann. Academic Press, London. 144-152.
- NAGY, W. & P. HERMAN. (1987). *Breadth and Depth of Vocabulary Knowledge: Implications for Acquisition and Instruction*. In: *The Nature of Vocabulary Acquisition*. Ed. by M. Mc Keown & M. Curtis. Hillsdale/Lawrence Erlbaum Assoc. 19-36.
- SINCLAIR, J. (1987). *Collins Cobuild English Language Dictionary*. Collins, London-Glasgow.
- VIGNER, G. (1989). *Thèmes, champs lexicaux et activités discursives*. In: *Lexiques. Numéro spécial du Français dans le monde*. août-sept. 134-145.
- WAGNER, H. (1989). *Les dictionnaires du français langue de spécialité/langue économique*. In: *Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Université de Trèves, 1986)*. Ed. by D. Kremer. Max Niemeyer: Tübingen. tome IV: 209-219.



### 3. exemple d'article

A. TRAVAIL			
verbe	substantif		adjectif
	quel?	quol?	
travailler	un travailleur une travailleuse un sans-travail	un travail	travailleur

#### B.

1. un TRAVAIL (fRava) n. m.

2. Activité laborieuse professionnelle

2.1.1. Au sens le plus large, le travail est toute activité qui produit des objets ou des services qui ont une valeur d'usage. Au sens intermédiaire, le travail est "une activité qui produit quelque chose qui a de la valeur pour autrui".  
Au sens étroit, la notion de travail est celle de travail rémunéré. Le travail est une activité qui produit dans un cadre économique donné (salaire, profession libérale etc.) de la valeur pour autrui.

2.1.2. Dans un autre sens économique, le travail est un facteur de production. Le travail est alors "l'activité productrice de l'ensemble des travailleurs" (Brémond). "Les économistes ont identifié deux facteurs de production: le travail et le capital, leur combinaison permettant à l'entreprise de créer de la valeur ajoutée et de sécréter des bénéfices."  
Or, deux entreprises ayant la même combinaison productive n'auront pas les mêmes résultats. Cela tient à ce qu'on appelle le "tiers facteur", c.-à-d. les réseaux (routier, aérien etc.), le cadre législatif et réglementaire, les mentalités par rapport à l'entreprise, la créativité, l'innovation etc." (Ballan, 154 et 232).

2.2. L'ensemble des travailleurs, surtout dans les secteurs agricole et industriel: ex. le monde du travail, le ministère du travail.

2.3. Inspecteur des travaux finis. Quelqu'un qui est paresseux et qui aime regarder travailler les autres.  
C'est un travail de cheval (très dur).

#### 3.1.

3.1.1. critères d'organisation (collocations fonctionnelles)

aspect financier:

gratuit ↔ rémunéré

sous-payé ↔ lucratif

aspect juridique:

noir, clandestin,

frauduleux ↔ déclaré

durée:

continu ↔ semi-continu

à temps partiel, à mi-temps

↔ à plein temps / à temps plein

saisonnier, intérimaire, temporaire

rendement:

productif ↔ improductif

forme d'organisation:

posté, à la chaîne,

d'équipe, parcellaire,

au rendement, aux pièces,

à la pièce

modalité:

manuel ↔ intellectuel

gros travaux

utilité collective:

grands travaux, travaux publics,

travaux d'utilité collective,

statut:

travail ménager ↔ travail professionnel

- \* Le *travail noir* ou *au noir* qualifie généralement le coup de main, le bricolage rémunéré, le travail artisanal non déclaré" (Brémond, 143): ex. "Le travail noir, c'est comme la prostitution, ça arrange tout le monde".
- \* "Le *travail clandestin* est défini comme étant une activité professionnelle (...) exercée en marge de toute réglementation sociale, fiscale et commerciale, à titre lucratif et d'une manière non occasionnelle" (Brémond, 143).
- \* Le *travail continu* est exécuté sans interruption alors que le *travail semi-continu* s'arrête les dimanches et les jours fériés.
- \* Le *travail temporaire* se caractérise par la relation triangulaire qu'il crée entre:
  - l'employeur qui est l'entreprise de travail temporaire
  - le salarié en mission
  - le client utilisateur

On recourt au travail temporaire pour plusieurs raisons classées par ordre de fréquence décroissante

1. l'absentéisme
  2. le surcroît occasionnel d'activité:
    - congés-vacances dans 35% des cas
    - congés-maternité dans 16% des cas
    - travaux saisonniers dans 11% des cas
- \* Le *travail posté* (ou en équipe) suppose une division du personnel qui travaille successivement pendant la même journée selon une alternance variant selon le système retenu" (Brémond, 366).
  - \* Le *travail à la chaîne* est "un type d'organisation du travail tel que les diverses opérations, réduites à la même durée ou à un multiple ou sous-multiple simple de cette durée, soient exécutées sans interruption entre elles et dans un ordre constant dans le temps et dans l'espace" (Brémond, 366)
  - \* "On parle de *travail parcellaire* lorsque l'activité du travailleur est limitée à l'élaboration d'une infime partie de l'objet". (Brémond, 363).
  - \* Les *gros travaux* sont des travaux pénibles qui ne requièrent aucune qualification. Ils sont souvent effectués par des travailleurs migrants.
  - \* Les travaux publics sont faits pour le compte d'une Administration (route, ponts). Dans ce cas on parle de *grands travaux* (ex. construction d'autoroutes).

### 3.1.2. critères d'évaluation (collocations générales)

perception personnelle:  
évaluation positive

satisfaisant  
intéressant, agréable,  
enrichissant  
varié  
épanouissant  
passionnant

évaluation négative

fatigant, pénible, dur  
monotone, routinier,  
répétitif  
épuisant, éreintant, exténuant  
dégradant, abêtissant,  
abrutissant, avilissant

- 3.2. une journée, un groupe, une réunion, une séance, des conditions, un poste, un document, un permis, un contrat, un certificat, une (in)capacité, un tribunal  
DE travail

le monde, l'organisation, le marché, la durée, la satisfaction, la productivité, une division, un accident, un conflit, le ministère  
DU travail

un travail d'invention, de direction, d'organisation, d'exécution

- \* Selon le degré de qualification des personnes qui l'accomplissent, on distingue le *travail d'invention*, le *travail de direction* et *d'organisation* et le *travail d'exécution*.
- \* "Aucun individu, ni aucun pays ne produit la totalité des biens qu'il consomme ou utilise (...). Chacun se spécialise dans l'activité qu'il maîtrise le mieux". Il faut donc une *division du travail* (Dider, 5).

- \* Un *poste de travail* est un ensemble de tâches. Selon Friedmann, il comprend: "La machine, la force motrice qui l'alimente, la disposition des organes intrinsèques, et par rapport aux machines voisines, le système d'alimentation et les interventions exigées de l'opérateur..." (Friedmann, in Brémont, 363)
- \* Selon un sondage du *Nouvel Observateur*, 24% des ouvriers rêvent de plus de temps libre, 21% d'une augmentation des *conditions de travail* et 54% d'une augmentation de salaire.

## 3.3.1.

- \* t1 être sans travail
- t2 chercher du travail
- t3 trouver du travail
- t4 décrocher un travail (familier)
- t4 avoir un travail (bien rémunéré)
- \* se rendre au travail
- \* t1 aborder, entamer un travail, se mettre au travail (= mettre la main à la pâte en fr. fam.)
- t2 se livrer à un travail  
fournir, effectuer, accomplir, exécuter un travail  
abattre du travail (intensité)  
solgner, figoler son travail (qualité)
- t3 cesser le travail  
arrêter le travail
- t4 reprendre le travail  
se remettre au travail
- t5 achever un travail

## 3.3.2.

- \_\_\_\_\_
- la recherche d'un travail
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- l'exécution d'un ...
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- la cessation d'un travail
- l'arrêt d'un travail
- la reprise du travail
- \_\_\_\_\_
- l'achèvement d'un ...

4.1. emploi, profession, main-d'oeuvre, poste, tâche, boulot (fam.) etc.

4.2. chômage, grève, repos, vacances, congé, retraite, loisirs

4.3. grands travaux: d'importance nationale

gros travaux: durs

travail parcellaire

travail à temps partiel

4.4. le travail et le capital sont les deux principaux facteurs de production

4.6. travail est un hypéronyme permettant de définir toute une série d'hyponymes comme labeur, etc. (cfr. 4.7)

4.7. labeur, corvée, tâche etc.

5.1 Il existe un néologisme télétravail qui désigne le travail à domicile.

ex. "Le télétravail conjugue motivation, productivité, possibilités pour les moins valides, gain de temps et décongestion des agglomérations." (La Libre Entreprise 11/1/92, 14)

5.2. Bien qu'on relève également le travail au noir, le travail noir est certainement la collocation la plus fréquente.

5.3. Il ne faut pas confondre le travail saisonnier, lié aux saisons (à la saison des vendanges, à la haute saison dans le secteur du tourisme par exemple) avec le travail intérimaire que l'on effectue pour remplacer quelqu'un.